

3ème CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS - 03 NOVEMBRE 2011

- COMPOSITION DE LA COUR :

Président : M. BRUNET

Conseillers : M. HUYETTE

Mme LE MEN-REGNIER

Assesseur suppléant : M. ESTEBE,, Vice-Président placé,

Avocats Généraux : M. BERNARD et M. CHASSIN

Greffiers : Mme BORJA - Mme ROUBELET

NOTES D'AUDIENCE

BIECHLIN Serge Joseph Louis

Présent

Né le 23 janvier 1945 à BUNCEY

Fils de BIECHLIN Joseph et de REINHART Jeanne

De nationalité française, marié, 3 enfants, consultant

Demeurant 258 rue Bel Ebat - 17580 LE BOIS PLAGE EN RE

Prévenu, intimé, libre

Assisté de Maître SOULEZ-LARIVIERE Daniel, avocat au barreau de PARIS, Maître FOREMAN Simon, avocat au barreau de PARIS, Maître BONNARD Chantal, avocat au barreau de PARIS, Maître COURREGÉ Mauricia, avocat au barreau de PARIS, Maître BOIVIN Jean-Pierre, avocat au barreau de PARIS, Maître PENNAFORTE Manuel, avocat au barreau de PARIS, Maître COSTE-FLORET Jean-Marie, avocat au barreau de PARIS, Maître ESQUELISSE Bénédicte, avocat au barreau de Paris, Maître ESCLATINE, avocat au barreau de Paris, Maître MONFERRAN Jacques, avocat au barreau de TOULOUSE, Maître MONFERRAN Emmanuelle, avocat au barreau de TOULOUSE

DESMAREST Thierry Jean-Jacques

Ne

Né le 18 décembre 1945 à PARIS 12

Fils de DESMAREST Jacques et de BARBE Edith

De nationalité française, Président Directeur Général de Société

Demeurant 2 place de la Coupole - La Défense 6 - 92400 COURBEVOIE

Prévenu, intimé, libre

Représenté par Maître VEIL Jean, avocat au barreau de PARIS et Maître MALKA Michaël, avocat au barreau de TOULOUSE munis d'un pouvoir de représentation en date du 27.10.2011

S.A. GRANDE PAROISSE

Représentée par Monsieur GRASSET Daniel, P.D.G. *Présent*

N° de SIREN : 670-802-420

16-32 rue Henri Regnault 92400 PARIS LA DEFENSE

Prévenu, appelant

Assisté de Maître SOULEZ-LARIVIERE Daniel, avocat au barreau de PARIS, Maître FOREMAN Simon, avocat au barreau de PARIS, Maître BONNARD Chantal, avocat au barreau de PARIS, Maître COURREGÉ Mauricia, avocat au barreau de PARIS, Maître BOIVIN Jean-Pierre, avocat au barreau de PARIS, Maître PENNAFORTE Manuel, avocat au barreau de PARIS, Maître COSTE-FLORET Jean-Marie, avocat au barreau de PARIS, Maître ESQUELISSE Bénédicte, avocat au barreau de Paris, Maître ESCLATINE, avocat au barreau de Paris, Maître MONFERRAN Jacques, avocat au barreau de TOULOUSE, Maître MONFERRAN Emmanuelle, avocat au barreau de TOULOUSE

TOTAL S.A.

N° de SIREN : 542-051-180

La Défense 6 - 2 place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE

Prévenu, intimé

Représenté par Maîtres VEIL Jean, avocat au barreau de PARIS et MALKA Michaël, avocat au barreau de TOULOUSE, munis d'un pouvoir de représentation en date du 26.10.2011

Audience du 3 novembre 2011	Notes d'audience - Troisième Chambre Correctionnelle Affaire n° 10/00611 Audience du 3 Novembre 2011 et suivants
-----------------------------	--

Ouverture des débats à 15 heures.

Observations préalables part le Président : rappel des principes régissant le procès-verbal et accomplissement des formalités de l'article 406 du Code de procédure civile.

Le président a constaté l'identité de Monsieur BIECHLIN Serge, de Monsieur GRASSET Daniel, l'absence de Monsieur DESMARET, représenté par Maître VEIL et Maître MALKA, munis d'un pouvoir de représentation du 27.10.2011, l'absence de la SA TOTAL, représentée par Maître VEIL et Maître MALKA, munis d'un pouvoir de représentation du 26.10.2011.

La Cour a :

- donné lecture des actes d'appel,
- demandé aux avocats de décliner l'identité des parties civiles qu'ils représentent,
- demandé aux parties civiles non représentées de décliner leur identité.

La Cour a procédé à l'appel des témoins suivants :

ABELLAN Georges, présent
ALBERT Mireille, présent

ALBUCHER Francis, absent,
Maître BISSEUIL souhaite son audition et demande qu'il soit procédé à sa recherche.

ALBUGUES Hubert, présent
ALGANS Thierry, présent

ANDREAU Gil, absent
Maître DE CAUNES renonce à son audition.

ANGLADE Claude, présent
ARCE MENSIO Chritelle, présente
ARNAUDIES Jean-Marie, absent excusé (certificat médical)

AVEZANI Franck, absent,
Maître FORGET souhaite son audition et demande qu'il soit procédé à sa recherche.

BAGGI Serge, présent
BARDOT Francis, absent excusé

BAREILLES Serge, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE ne renonce pas à son audition.

BARTH Christian, présent
BARTHELEMY François, absent excusé
BENAYOUN NAKACHE Yvette, présente
BERGEAL Jean, présent
BERNARD Daniel, absent excusé
BERTHE Jérôme, absent excusé

BERTRAND Yves, absent excusé (certificat médical)
Maître CASERO maintient sa demande d'audition.

BESSION Jean-Louis, absent excusé
BORDES Jean-Claude, présent

BRUGUIERE Jean-Louis, absent
Maître DE CAUNES demande que sa date d'audition lui soit communiqué.

BURLES Jean-Louis, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE maintient sa demande d'audition.

CAILLAUX Léon, présent
CALVO Vincent, présent
CAMERLINCK Christian, absent excusé
CARRA Michel, absent excusé

CASANOVA Gérard, absent
Maître FORGET souhaite son audition et demande qu'il soit procédé à sa recherche.

CASSE Armand, présent
CASTERES Nelly, présente
CATS Prosper, présent

CAZAUX Lionel, absent
Maître FORGET souhaite son audition.

CAZENEUVE Didier, présent
CHALAUX Eric, absent excusé
CHANTAL Alain, présent
CLEMENT Thierry, présent
COHEN Alain, présent
CORNELIS François, absent
CORRESON Michel, présent
COUDRIEAU Joël, présent
COUTURIER Patrick, absent excusé
CRAMAUSSEL Jean-Louis, présent
CRETEAUX Didier, absent, se tient à la disposition de la cour
DAOUD Albdekader, présent
DEBIN Philippe, absent excusé
DECUBBER Stéphane, absent excusé
DELAUNAY Eric, absent excusé
DELGA Serge, présent
DELMONT Jacqueline, présente
DESANGLES Patrick, présent

DESEILLE Philippe, absent
Madame BAUX souhaite son audition.

DESMARETS Thierry, absent
DESSACS Hélène, présente
DEQUE Nicole, présente
DE TERSSAC Gilbert, présent, a remis à la cour un courrier indiquant ses dates d'indisponibilité.
DOMENECH Joseph, présent
DONIN Claude, présent

DORISON Alain, présent
DUMAS Marcel, absent excusé
DUPONT Patrick, présent
DUPONT Roland, absent excusé

FACHIN David, absent
Le Ministère Public va procéder à sa recherche.

FALOPPA Pierre, présent
FAURE Gilles, présent

FLORIENT Marc, absent
Maître BISSEUIL souhaite qu'il soit procédé à sa recherche.
Le Ministère Public : pas d'observations

FEIGNER Bruno, absent excusé, cité par Mme BAUX en qualité de témoin et par le parquet général en qualité d'expert.

FOINAN Gabrielle, absente excusée
FOURNET Henri, présent
FOURNIER Marie-Laetitia, présent
FRANZ Philippe, présent
FUENTES Christian, présent
GALL Roger, présent
GAMARD Eric, présent
GARRIGUES Simone, présent

GASTON Didier, absent excusé
Maître CASERO maintient la demande son audition.

GELBER Jean-Claude, présent
GIL Philippe, présent
GRACIET Marie, présente
GRESILLAUD Pierre, présent
GRIMAL Frédérique, présente
GROSMAITRE André, absent excusé

GUERIN, absent
Maître BISSEUIL indique qu'il se présentera le jour de son audition.

GUIJARRO Jacque, présent
GUILLAUME Georges, présent

GUIOCHON Georges, absent excusé
GUYONNET, présent
HAILLECOURT Jean-Yves, présent
HECQUET Gérard, présent
HOURCADE Eugène, présent
JEAN Rémy, absent excusé

JOETS Alain, absent
Maître FORGET qu'il sera présent à la date donnée par la cour.

KALNINS Renaud, absent excusé
KASSER Michel, absent excusé
LEBRUN Jean-Jacques, absent excusé
LEFEBVRE Michel, présent
LE GOFF Roland, présent
LEROY Pierre-Yves, présent
LIBOUTON Jean-Claude, absent excusé (absent jusqu'au 28.11.2011)
LOISON David, présent

LOOS François, absent
Maître DE CAUNES fait référence à un courrier du Président de l'Assemblée Nationale qui fait valoir l'article 26 de la Constitution et regrette son absence.

LUZZI Patrick absent
Maître FORGET formule une requête auprès du parquet général pour qu'il soit procédé à la recherche de LUZZI Patrick.

MACE DE LEPINAY Arnaud, absent excusé
MAHEUT Jérôme, absent excusé

MALON Frédéric, absent
Le Ministère Public indique qu'il se tient à la disposition de la cour.

MANENT Michel, présent

MAILLOT Olivier, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE indique qu'il se tient à la disposition de la cour.

MARION Roger, absent excusé

MARTINEZ Antoine, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE indique qu'il se tient à la disposition de la justice.
Observations du Ministère Public : signale que la citation date du 24.10.2011

MASERA Stéphanie, absente excusée
La cour signale à Mme BAUX que MASERA Stéphanie a la qualité de partie civile et de témoin.
Mme BAUX renonce de ce fait à son audition en qualité de témoin.

MASSOU Michel, présent
La cour signale à Mme BAUX que MASSOU Michel a la qualité de partie civile et de témoin.

Maître BISSEUIL souhaite qu'il ne soit pas présent dans la salle.
Mme BAUX renonce de ce fait à la citation de MASSOU Michel en qualité de témoin.

MAZET Simone, absente
Mme BAUX souhaite son audition.

MEESCHAERT Robert, présent

MERIGNAC Gilles, absent
Maître FORGET demande qu'il soit procédé à sa recherche.

MEUNIER Bernard, absent
Mr MASSOU indique qu'il se présentera le jour de son audition.

MEYNIEL Roger, présent

MIGNARD Jacques, présent
Cité comme témoin et Président de l' Association AZF MEMOIRE SOLIDARITE

MOLE Richard, présent
MONNIER Michel, présent
MOTTE Jean-Claude, présent

NAYLOR Patrick, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE indique qu'il se présentera le jour de son audition.

NICOLETTIS Serge, absent excusé
NORAY Robert, présent
ONESTA Gérard, présent
PAILLAS Georges, présent
PANEL Jean-Claude, présent
PERRIQUET Thierry, absent excusé
PETREQUIN Jean-Michel, présent
PETRIKOWSKI Stanislas, présent
PEUDPIECE Jean-Bernard, présent
PEZE Elisabeth, présente
PHEULPIN Norbert, absent, indique par mail qu'il se tient à la disposition de la Cour
PIERRAT Alain, absent excusé

PINHEIRO Victor, présent
PONS Robert, présent
PRESLES Henri-Noël, absent
PY Jean-Louis, absent excusé
RENOUARD Solange, présente

RENUCCI Jean-François, absent
Maître LASPALLES indique qu'il a été cité mais n'a pas la preuve de cette citation. Il maintient sa demande.

RIBIS Jacques, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE indique qu'il se tient à la disposition de la cour.

RIESCO François-Xavier, absent
Maître BISSEUIL demande qu'il soit procédé à sa recherche.

ROBERT Daniel, absent excusé
ROCHOTTE Marie-Hélène, présent
ROLET Bernard, présent

ROMERO Michel, absent
Maître FORGET souhaite que soit ordonnée son audition.

SABY Robert, absent, se tient à la disposition de la cour.

SAINT PAUL Jacques, absent excusé

SALAMITOU Jacques, absent
Maître SOULEZ-LARIVIERE indique qu'il se tient à la disposition de la cour.

SAUNIER Philippe, présent
SIMARD Jacques, présent
SOURIAU Anne, présente
SOUYAH Abdelkader, présent
SYNAKIEWICZ Serge, absent excusé (certificat médical)

THEBAUD-MONY Annie, absente, se tient à la disposition de la cour.
Observations du Ministère Public : signale que la citation date du 25.10.2011

THOMAS Gildas, absent excusé
TINELLI Jean-Marc, absent

ULLMAN Gabriel, absent
Maître CASERO indique ne pas avoir de nouvelles mais souhaite son audition.

VALLETTE Stéphane, présent

VIAUD Claudine, absente excusée
La cour a donné lecture de son courrier.
Mme BAUX a pris acte et renonce à son audition.
VILAIR Gérard, présent
WIEDEMANN Pierre, absent excusé

ZEYEN Jennifer, présente
La cour signale à Mme BAUX qu'elle a la qualité de partie civile et de témoin.
Mme BAUX renonce de ce fait à l'audition de cette dernière en qualité de témoin.

BEAU Nicolas, absent
Maître CASERO remet à la cour la citation et indique qu'il se présentera.

La cour constate que Maître DE CAUNES a renoncé à la citation de GROLLIER-BARON Roger.

La Cour a procédé à l'appel des experts judiciaires suivants :

ALENGRIN Danièle, absente
ARSLANIAN Paul Louis, absent excusé
BARAT François, présent
BERGUES Didier, présent
BRUSTET Jean-Michel, présent

CALISTI Claude, présent indique avoir des problèmes de santé et être indisponible le 22.12.2011.

COUDERC Jean-Pierre, présent
DEHARO Dominique, présent
DIETRICH Mihel, présent
DUFORT Serge, absent excusé
FEGNIER Bruno, absent
GERONIMI Jean-Luc, présent
GLEIZES Alain, présent
HODIN Alain, absent excusé
JEANNOT Roger, présent en début d'audience
LACOUME Jean-Louis, présent
LAGARDE Gérard, absent
MARTIN Jean-Claude, absent excusé
MOUYCHARD Christian, présent
NICOLAS DE LAMBALLERIE Jean-Yves, présent
NOGAREDE Bertrand, présent
PLANTIN DE HUGUES Philippe, absent excusé
REY Véronique, présent
ROBERT Paul, présent
SOMPEYRAC Jean, présent
TACHOIRE Henri, absent
THEBAULT Pierre, présent et indique être indisponible du 18.12.2011 au 10.01.2012
VAN SCHENDEL Daniel, présent
VILLAREM Gérard, absent
Maître CASERO souhaite que Mme LE DOUSSAL soit entendue en qualité de partie civile.

Suspension de l'audience à 19 heures reprise à 19 H 15.

La cour indique qu'il sera débattu des incidents demain alors que certains sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'audition de certains témoins.

La cour indique qu'elle va donner connaissance oralement du planning des dates prévisionnelles d'audition, susceptible d'être modifié.

Maître LEVY estime gênant de donner lecture d'un planning qui sera modifié.

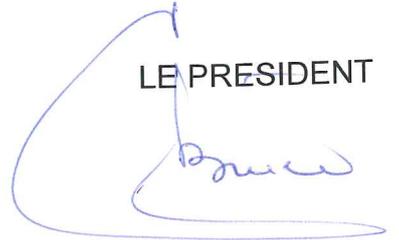
Le Président maintient sa position et donne connaissance aux témoins et experts de leur date prévisionnelle d'audition en précisant que ceux-ci recevraient un courrier ultérieurement leur indiquant la date définitive.

Audience levée à 19 H 47

LES GREFFIERS



LE PRÉSIDENT





TOTAL

POUVOIR

Je soussigné, Peter Herbel, agissant en qualité de Directeur Juridique de TOTAL S.A., et en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués avec faculté de subdélégation le 3 mars 2008 par Monsieur Christophe de Margerie, Directeur Général de TOTAL S.A., lui-même agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration du 13 février 2007, donne par la présente, tous pouvoirs à Maître Jean Veil, Avocat à la Cour, 38 rue de Lisbonne 75008 Paris, ou à tout autre avocat le substituant, pour représenter la société TOTAL S.A. à l'audience du 3 novembre 2011 à 14 heures devant la Cour d'Appel de Toulouse (3^{ème} chambre) ainsi qu'à toutes les audiences subséquentes.

Fait à Courbevoie, le 26 octobre 2011


Peter Herbel

Adresse postale : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92078 Paris La Défense Cedex
Tél. + 33 (0)1 47 44 45 46

TOTAL S.A.
Société Anonyme au capital de 5 896 359 120 euros
Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France
542 051 180 RCS Nanterre



TOTAL

Le Président d'honneur

POUVOIR

Je soussigné, Thierry Desmarest, Président d'honneur de TOTAL S.A., domicilié 2, place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie, donne par la présente, tous pouvoirs à Maître Jean Veil, ou à tout autre avocat le substituant, pour me représenter à l'audience du 3 novembre 2011 à 14 heures devant la Cour d'Appel de Toulouse (3^{ème} chambre), ainsi qu'à toutes les audiences ultérieures.

Fait à Courbevoie, le 27 octobre 2011

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Desmarest'.

Thierry Desmarest

Adresse postale : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92078 Paris La Défense Cedex
Tél. + 33 (0) 1 47 44 45 46

TOTAL S.A.
Société Anonyme au capital de 5 871 057 210 euros
Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France
542 051 180 RCS Nanterre